

DÉLIBÉRATION n° 2026-101**relative au partenariat ESIROI – CFPPA Mayotte pour le
développement de la formation de Bachelor****Point inscrit à l'ordre du jour n° 18****Conseil d'administration du 24 septembre 2026**

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L.712-3 ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion, mis à jour le 02 mai 2025 ;
Vu l'article 15 de la loi du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture ;
Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 10 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration **valident le partenariat entre l'ESIROI et le CFPPA Mayotte qui a pour objectif de concevoir et développer une nouvelle formation de Bachelor à Mayotte orientée vers les spécificités de la zone océan Indien.**

La mise en œuvre du Bachelor Agro, diplôme national de niveau 6 (bac +3), est instituée par l'article 15 de la loi du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture. Cette formation doit être co-portée par un établissement d'enseignement technique agricole et un établissement d'enseignement supérieur. Ce diplôme fait le lien entre le BTSA de niveau bac+2, tel que celui en agroalimentaire proposé par le CFPPA Mayotte, et les formations longues de type ingénieur. Ainsi, les étudiants ayant suivi cette formation pourront prétendre à intégrer le cycle ingénieur agroalimentaire de l'ESIROI.

Le Bachelor Agro sera mis en œuvre sur le territoire mahorais par la voie de la formation en apprentissage et de la formation continue. Le CFPPA Mayotte en assurera la gestion administrative et financière.

Ce diplôme sera déployé à Mayotte en deux temps :

- 1) via un parcours en un an post-BTSA, accessible aux titulaires d'un diplôme bac+2 (120 ECTS), permettant d'acquérir 60 ECTS complémentaires pour valider le niveau bac+3 (période septembre 2027 – août 2030).
- 2) via un parcours en trois ans post-bac, totalisant 180 ECTS, incluant un BTSA semestrialisé (à partir de septembre 2028 – première diplomation en août 2031).

L'équipe pédagogique de l'ESIROI sera impliquée dans l'activité d'ingénierie pédagogique pour la conception du diplôme de Bachelor en 1 an et en 3 ans.

Résultats du vote						
Vote	électronique					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :				28		
Nombre de voix	pour	28	contre	0	abstention(s)	0
N'ayant pas pris part au vote				0		

Fait à Saint-Denis, le **24 septembre 2026**
Le Président de l'Université de La Réunion



Pr Jean François HOARAU

Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités, le
Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le

30 SEP. 2026

30 SEP. 2026